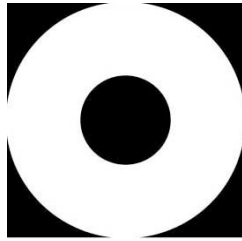


La rue de St-Jean & le Plan Localisé de Quartier

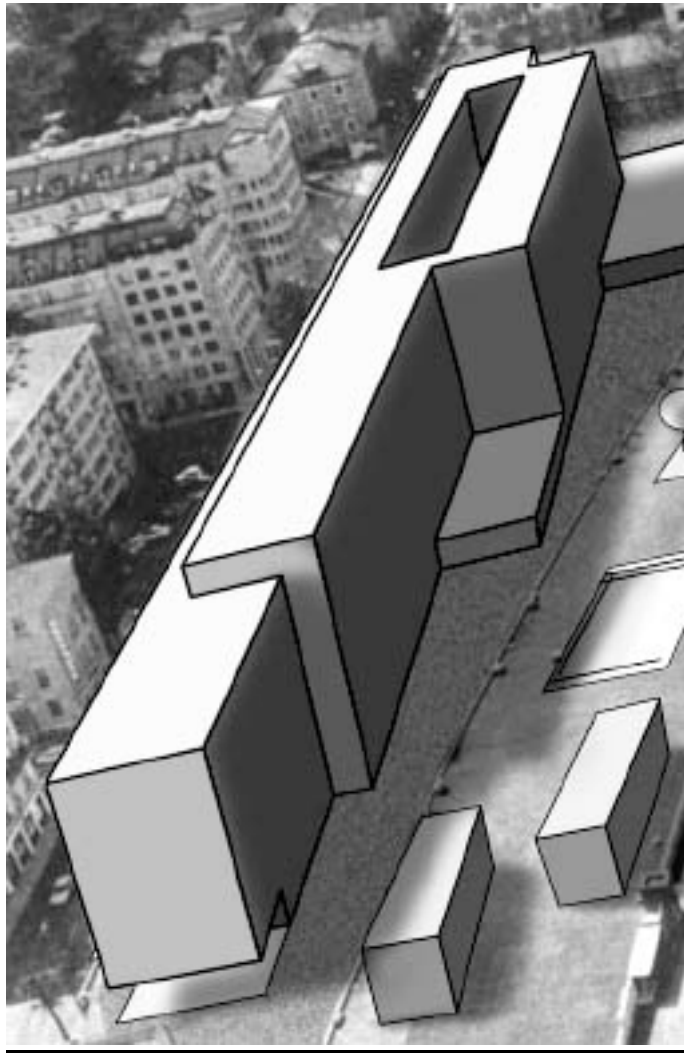


Un point de situation sur les chantiers
Décembre 2005

SAINT-JEAN
FORUM
CHARMILLES

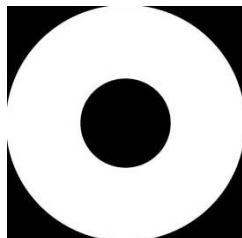


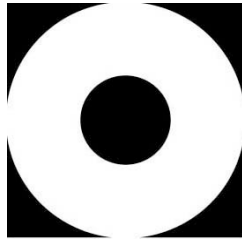
Historique



1997

L'ancien plan localisé de quartier (dit PLQ) datant de 1997, aurait permis au projet immobilier schématiquement illustré ci-dessus de se concrétiser le long de la rue de St-Jean, côté Jura.





Historique suite...

Mai 2000 : une pétition

Dès que les habitants du quartier prennent connaissance de ce projet colossal, une pétition est lancée pour s'opposer à cet aménagement qui aurait risqué de défigurer à jamais le quartier. Cette pétition a recueilli 2'703 signatures en deux semaines.

Des rencontres entre les promoteurs, la Ville de Genève et les habitants ont lieu pour discuter la possibilité de renoncer à cette construction énorme.

Un comité d'habitants se constitue en groupe de travail et suit le dossier.

27 novembre 2000 : un premier débat

Une soirée FORUM permet d'esquisser une ligne directrice pour un nouveau projet d'aménagement le long de la rue de St-Jean :

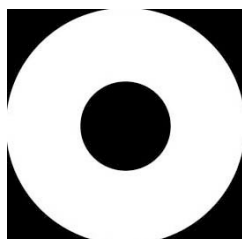
- Le maintien d'une partie des maisons,
- La construction de nouveaux immeubles, mais de taille plus modeste
- L'implantation d'une crèche.

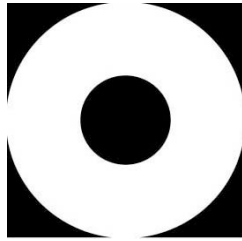
21 décembre 2000 : un accord est signé

Un protocole d'accord est signé par tous les propriétaires des parcelles concernées, la Ville de Genève et les délégués des habitants en vue de réviser le plan localisé de quartier.

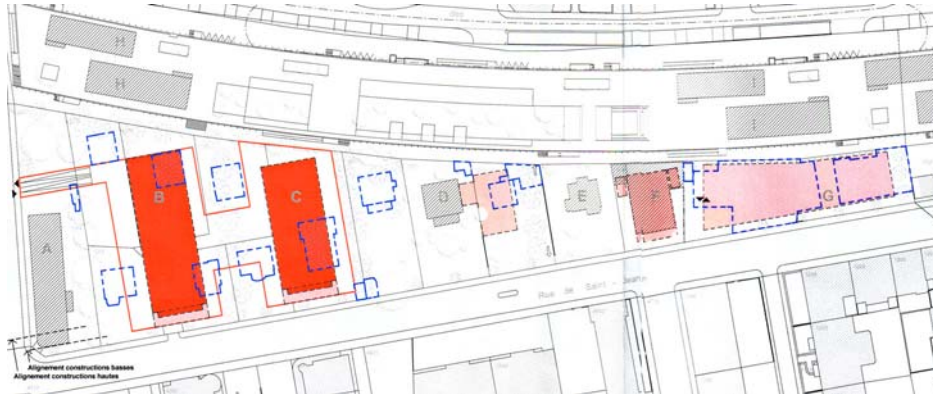
Mars 2001 : un contre-projet

Concrétisation par le service d'urbanisme de la Ville de Genève et les architectes des promoteurs d'un contre-projet proposé par les habitants.





Le Plan Localisé de Quartier : rappels



BATI: Principes retenus dans le plan localisé de quartier

-  Bâtiments maintenus
-  Bâtiments projetés bas (l'implantation de la crèche est indicative)
-  Bâtiments projetés hauts
-  Bâtiments à démolir



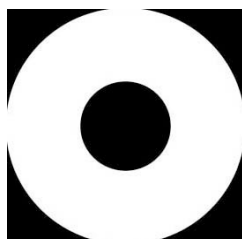
Genta

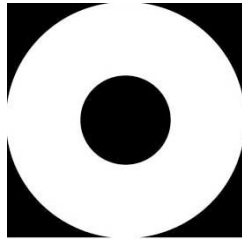
Transformations de l'ancienne manufacture en 7 appartements. Ouvrage baptisé « *La Manufacture* ». Travaux en cours.
Informations détaillées sur le panneau de chantier.



Deux immeubles de logements

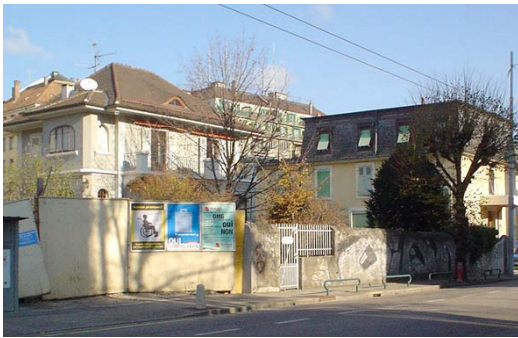
Ces deux bâtiments de six étages sur rez, avec combles, seront affectés au logement. Avec un parking résident et visiteurs sur deux niveaux en sous-sol. Fin de chantier pour bientôt !





Une crèche

Un espace de vie enfantine qui pourra accueillir environ 50 enfants. Le chantier a démarré le 15 juin 2004 pour prendre fin à la rentrée scolaire 2006. Une partie de l'ancienne Maison de Quartier fait partie de l'ouvrage.



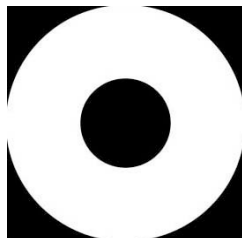
Deux maisons maintenues

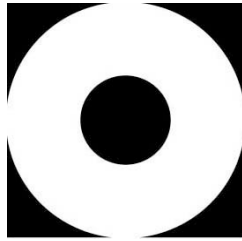
Deux maisons sont maintenues comme prévu dans le PLQ – plan localisé de quartier. Au n° 43 et 45 rue de Saint-Jean.



Garage Gervais

Un nouveau bâtiment verra le jour à moyen terme : un étage sur rez affecté à une activité commerciale et artisanale, comme c'est le cas aujourd'hui. Pas d'information quant aux délais de réalisation de cet ouvrage.

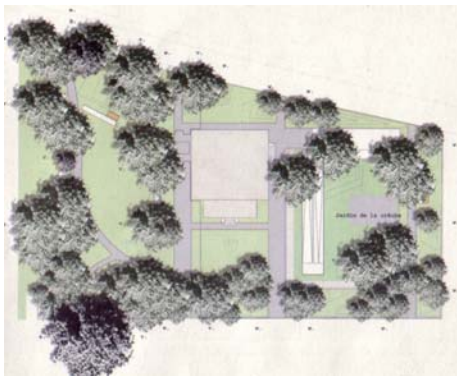




Déplacements piétons : les points forts



En jaune, les possibilités d'accès piétons retenus dans le PLQ. Des liaisons piétonnes sont en train d'être établies entre la rue de Saint-Jean et la couverture des voies, notamment vers les trois immeubles de logements, mais également vers le garage Gervais.

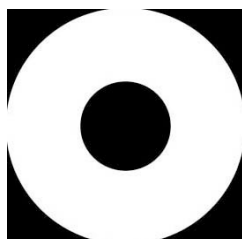


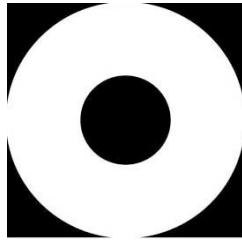
Un petit parc public sera aménagé entre la crèche et les nouveaux immeubles - à gauche sur le plan ci-dessus, permettant de rejoindre la couverture des voies depuis la rue de St-Jean.

À droite, le jardin de la crèche.

Les trottoirs de la rue de Saint-Jean seront élargis à 3 mètres, du garage Gervais au Rond-point Jean-Jacques.

Des aménagements spéciaux sont prévus vers la crèche et l'école primaire de Saint-Jean pour avantager les traversées de la rue de Saint-Jean et réduire la vitesse des véhicules motorisés.





Pourquoi la rue de St-Jean doit se refaire une beauté ?

Finition des chantiers

Les chantiers en cours – les immeubles de logements, *Genta* et la crèche, font que les abords méritent d'être aménagés pour bien finir ces nouveaux aménagements. Sont concernés : les trottoirs, les places de stationnement, l'arborisation, une déchetterie, les liaisons piétonnes, les plantations, etc...

Végétation

Les arbres plantés le long de la rue de St-Jean sont en très mauvaise santé. De ce fait, il est prévu de les renouveler et de remettre en valeur toute la végétation de la rue de Saint-Jean.

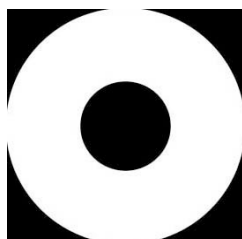


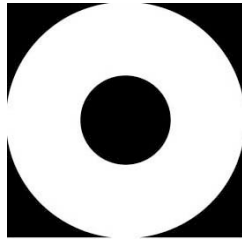
Zone 30

La réalisation de la zone 30 Km/h est en cours. Pour ce qui concerne la rue de Saint-Jean, il est nécessaire de réaménager les voies de circulation pour éviter que les véhicules ne roulent trop vite.

École et la crèche

Les enfants et les personnes âgées sont les catégories de la population les plus exposées aux dangers de la circulation motorisée. De ce fait, devant la crèche et devant l'école de St-Jean, entre autres, les passages pour traverser la rue de Saint-Jean vont être améliorés pour favoriser et sécuriser les déplacements piétons.





Pour approfondir le sujet ...

**Les classeurs des groupes de travail « *PLQ et crèche* »,
« *Rue de St-Jean* » et « *zone 30 km/h* »**

Classeur à consulter sur place à la maison de Quartier pendant les heures d'ouverture habituelles.

Contacts

Groupe de travail « PLQ » ;

Groupe de travail « crèche » ;

Groupe de travail « rue de St-Jean »

Groupe de travail « zone 30 »

022 418 91 50 ou info@forum1203.ch

Ville de Genève : 022 418 20 70 ou www.ville-ge.ch

Le site Internet

www.forum1203.ch

